



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNIONS des 22 et 23 AVRIL 2022

Suspendus pour 1 match : 14

Suspendu pour 2 matchs : 7

Suspendus pour 3 matchs : 10

Suspendus pour 4 matchs : 4 – propos grossiers ou brutalités

Suspendus pour 5 matchs : 7 – brutalités

Suspendu pour 11 matchs : 1 – intimidation à arbitre

Suspendu pour 12 matchs : 1 – propos grossiers après la rencontre par dirigeant à arbitre

Suspendu pour 15 matchs : 1 – propos grossiers et menaces à arbitre

Suspendus pour 7 mois : 2 – bousculade sur arbitre

Suspendu pour 3 ans : 1 – propos grossiers – menaces, tentative de coups à arbitre

Matchs arrêtés : 1

Convoqué : 1

Instruction : 2

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

Parution du mardi 26 avril 2022